

Courbevoie le 9 septembre 2018

Monsieur Patrick Chapuis a annoncé le 29 août un projet de départ volontaire qui concernerait essentiellement le service technique de Canon France.

Si la CGT fait le même constat que Monsieur Chapuis concernant la chute des volumes d'impression, l'amélioration de la fiabilité des machines et l'allongement de la durée de vie des pièces détachées, il n'en demeure pas moins que l'on peut légitimement se demander si les orientations stratégiques prises par l'entreprise ont été les bonnes.

Le chiffre d'affaires de Canon France a chuté de plus de 100 millions d'euros sur les 4 derniers exercices.

L'abandon de l'impression 3D et de la vidéo protection, la réduction constante de la force commerciale du réseau Direct au profit d'autres réseaux et l'échec de la mise en place du projet Shakespeare sont autant de causes qui ont impacté lourdement le résultat de l'entreprise.

On peut regretter que Canon applique toujours les mêmes vieilles recettes lorsque les résultats ne sont pas à l'attendu : réduction de la masse salariale et diminution des coûts....

Ce sont pourtant les salariés qui sont la principale ressource et l'énergie vitale de l'entreprise.

Ils sont aussi une force de propositions et d'innovations trop rarement écoutée.

Des alternatives sont pourtant possibles pour redynamiser l'activité. La CGT a souvent fait des propositions, comme par exemple :

- Le renforcement du réseau direct avec la possibilité pour les vendeurs de commercialiser la totalité du catalogue Canon en double booking.
- Un plan de formation digne de ce nom pour les techniciens qui veulent se former aux solutions à valeur ajoutée.
- Le développement des "Service Reviews" (ou R-PACK) assurées par le service technique pour tous les comptes médians.
- Le renforcement du service technique dans les régions de France où les temps de réponse (SLA) ne sont plus assurés.
- Une collaboration accrue entre le service marketing et les forces commerciales.
- Plus de cohésion entre le service technique et les forces de vente grâce à des réunions et des "kicks-off" communs.



Lors du Comité Social et Economique du 4 septembre, l'ensemble des élus CGT et des autres centrales syndicales ont voté le mandatement d'un expert pour les assister dans l'analyse du PDV et de ses conséquences.

Cette aide permettra aux élus de mieux appréhender ce projet et ses répercussions. Début décembre, les collaborateurs devraient pouvoir officiellement postuler à ce Plan de Départ Volontaire.

Comme pour les précédents PDV, seuls les salariés "ciblés" pourront se porter volontaires.



Toujours pas de volontaires pour le DPV Monsieur ???

Aujourd'hui un Plan de Départ Volontaire, et demain ?

Dans sa mise en œuvre, le Plan de Départ Volontaire s'inscrit très précisément dans le cadre juridique d'un PSE, si ce n'est qu'il est uniquement fait appel au volontariat et que le départ du collaborateur ne se traduira pas par un licenciement économique.

Pour la CGT, ce projet est manifestement anxiogène et ses répercussions sont à craindre. En effet, que se passera-t-il si le ce PDV ne reçoit pas l'adhésion de volontaires ?

A l'inverse, comment la charge de travail va-t-elle être répartie si le PDV remporte le succès escompté par la Direction ?

Quelles répercussions aura le départ de ces collaborateurs sur les autres services de l'Entreprise et quelles conséquences sur la qualité de notre service ?

Avec moins de personnel au Service, le risque d'une aggravation des conditions de travail se profile dangereusement.

Comme à son habitude, pour débiter les négociations avec les partenaires sociaux, la Direction a opté pour un Plan de Départ aux rabais. Certaines conditions semblent même moins avantageuses que les conditions prévues dans l'accord de la GEPP de 2018.

A ce propos, les personnes qui ont demandé l'application des dispositions de l'accord sur la GEPP ne pourront probablement pas bénéficier du Plan de Départ Volontaire.

En l'état, le PDV n'est pas très attractif et la Direction va devoir revoir sa copie si elle veut vraiment inciter des volontaires à se manifester.



Excellente idée ce Plan de Départ, Qui est volontaire ?

Vos élus CGT restent vigilants sur l'évolution de ce projet. La CGT vous informera régulièrement à ce sujet, sur l'avancée des négociations et sur les actions qu'elle jugera bon de mettre en place.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute information.